



SNC • LAVALIN

Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires 2021 et avis de disponibilité des documents relatifs à l'assemblée

Aux actionnaires du Groupe SNC-Lavalin inc. (« Société ») :

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE l'assemblée annuelle des actionnaires 2021 (« assemblée ») de la Société se tiendra en format virtuel, permettant la participation des actionnaires en ligne, le vendredi 14 mai 2021, à compter de 11 h (heure de l'Est), aux fins indiquées ci-dessous. Les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés et inscrits peuvent assister à l'assemblée en ligne à <https://web.lumiagm.com/439549909>, où ils peuvent participer, voter ou soumettre des questions pendant la webdiffusion en direct de l'assemblée.

Pour de plus amples renseignements sur la façon dont vous pouvez participer, voter ou soumettre des questions pendant l'assemblée, voir la section intitulée « Information concernant le vote » de notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 15 mars 2021 (« **circulaire** »), ainsi que le guide de fonctionnement de l'assemblée annuelle qui peut être consulté sur notre site Web au www.snclavalin.com sous l'onglet « Investisseurs »/« Trousse de l'investisseur » et sur le site Web de SEDAR au www.sedar.com.

Objet de l'assemblée :

1. **recevoir les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 et le rapport de l'auditeur sur ces états** (pour de plus amples renseignements, voir la sous-section 1 à la section intitulée « Questions soumises à l'assemblée annuelle des actionnaires 2021 » de la circulaire);
2. **élire les administrateurs pour une durée de un (1) an** (pour de plus amples renseignements, voir la sous-section 2 à la section intitulée « Questions soumises à l'assemblée annuelle des actionnaires 2021 » de la circulaire);
3. **nommer l'auditeur pour une durée de un (1) an et autoriser les administrateurs de la Société à fixer sa rémunération** (pour de plus amples renseignements, voir la sous-section 3 à la section intitulée « Questions soumises à l'assemblée annuelle des actionnaires 2021 » de la circulaire);
4. **examiner et, s'il est jugé à propos, adopter une résolution prévoyant un vote consultatif et non contraignant sur l'approche de la Société en matière de rémunération des membres de la haute direction** (le texte intégral de la résolution est reproduit à la sous-section 4 à la section intitulée « Questions soumises à l'assemblée annuelle des actionnaires 2021 » de la circulaire); et
5. **traiter toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.** L'information relative à l'exercice du pouvoir discrétionnaire de voter à l'égard de toute autre question est présentée à la section intitulée « Information concernant le vote » de la circulaire.

Les actionnaires peuvent s'inscrire et se connecter à la plateforme de webdiffusion en direct à partir de 10 h 30. Nous vous demandons de vous inscrire tôt afin que l'assemblée débute à 11 h précises (heure de l'Est).

NOTIFICATION ET ACCÈS

Comme il est permis par les organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, vous recevez le présent avis puisque la Société a décidé d'utiliser la procédure de « notification et accès » pour la livraison de sa circulaire et de ses documents financiers annuels 2020 (« **documents relatifs à l'assemblée** ») à ses actionnaires. La procédure de notification et accès comprend un ensemble de règles permettant aux émetteurs d'afficher des versions électroniques de leurs documents reliés aux procurations en ligne, sur SEDAR et un autre site Web, plutôt que d'en envoyer des exemplaires imprimés aux actionnaires. Conformément à la procédure de notification et accès, les actionnaires reçoivent tout de même un formulaire de procuration ou d'instructions de vote leur permettant de voter à l'assemblée de la Société. Cependant, plutôt que de recevoir des exemplaires imprimés des documents relatifs à l'assemblée, ils reçoivent le présent avis qui contient les renseignements sur la façon de consulter les documents relatifs à l'assemblée en ligne et d'en demander un exemplaire imprimé. L'utilisation de la procédure de notification et accès offre un avantage direct à la Société en réduisant considérablement ses frais d'impression et d'envoi par la poste et est plus respectueuse de l'environnement.

COMMENT CONSULTER LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE

Sur notre site Web : www.snclavalin.com sous l'onglet « Investisseurs »/« Trousse de l'investisseur »

Sur SEDAR : www.sedar.com

Nous prions les actionnaires de lire la circulaire et les autres documents relatifs à l'assemblée avec attention avant d'exercer les droits de vote rattachés à leurs actions ordinaires.

COMMENT DEMANDER UN EXEMPLAIRE IMPRIMÉ DES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE

Avant l'assemblée

Si vous êtes un actionnaire inscrit, vous pouvez obtenir des exemplaires imprimés des documents relatifs à l'assemblée sans frais en communiquant avec Computershare par téléphone au 1-866-962-0498 (sans frais en Amérique du Nord) ou au 514-982-8716 (ligne directe internationale) et en composant votre numéro de contrôle comme il est indiqué sur votre formulaire de procuration.

Si vous êtes un actionnaire non inscrit, vous pouvez obtenir des exemplaires imprimés des documents relatifs à l'assemblée auprès de Broadridge sans frais jusqu'à un (1) an suivant la date de dépôt de la circulaire sur SEDAR. La demande peut être faite en ligne à www.proxyvote.com en inscrivant le numéro de contrôle indiqué sur votre formulaire d'instructions de vote et en suivant les instructions fournies. Vous pouvez également soumettre une demande en appelant au 1-877-907-7643 (sans frais en Amérique du Nord) ou au 905-507-5450 (ligne directe internationale) ou par courriel à noticeandaccess@broadridge.com.

Vous ne recevrez pas un autre formulaire de procuration ou d'instructions de vote; veuillez conserver votre formulaire actuel pour exercer les droits de vote rattachés à vos actions ordinaires.

Dans tous les cas, les demandes doivent être reçues au moins dix (10) jours ouvrables avant la date de l'assemblée afin que les documents relatifs à l'assemblée puissent vous parvenir avant la date de l'assemblée. Pour assurer la réception des documents imprimés avant la date limite pour voter et la date de l'assemblée, votre demande doit être reçue au plus tard le vendredi 30 avril 2021.

Après l'assemblée

En communiquant avec Computershare au 1-866-964-0492 (sans frais en Amérique du Nord) ou au 514-982-8714 (ligne directe internationale) ou en ligne à investisseurs@snclavalin.com. Un exemplaire des documents relatifs à l'assemblée vous sera envoyé dans les dix (10) jours civils suivant la réception de votre demande.

VOTE

Actionnaires inscrits

Si votre nom figure sur un certificat d'actions, vous êtes considéré comme un « actionnaire inscrit », vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions ordinaires par Internet, par téléphone ou par la poste. Veuillez lire les instructions figurant sur votre formulaire de procuration distinct concernant le vote par ces moyens. Si vous voulez voter par scrutin en ligne à l'assemblée, vous n'avez pas à remplir ni à retourner le formulaire de procuration. Cependant, même si vous prévoyez participer à l'assemblée, vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos actions ordinaires à l'avance afin qu'ils soient pris en compte si vous décidez par la suite de ne pas participer à l'assemblée.

Si vous voulez nommer un tiers à titre de fondé de pouvoir pour vous représenter à l'assemblée en ligne, **vous devez soumettre votre formulaire de procuration ET inscrire votre fondé de pouvoir. L'inscription de votre fondé de pouvoir est une étape supplémentaire à réaliser après la remise de votre formulaire de procuration. Si votre fondé de pouvoir n'est pas inscrit, il ne recevra pas de code d'utilisateur pour participer à l'assemblée en ligne.** Pour inscrire votre fondé de pouvoir,

vous DEVEZ vous rendre à www.computershare.com/SNC au plus tard à 11 h (heure de l'Est) le mercredi 12 mai 2021 et fournir à Computershare les coordonnées de votre fondé de pouvoir afin que celle-ci puisse lui envoyer un code d'utilisateur par courriel après l'heure limite pour voter indiquée ci-dessous. Votre fondé de pouvoir pourra alors participer à l'assemblée en ligne en se rendant à <https://web.lumiagm.com/439549909>, en cliquant sur « J'ai un identifiant » et en saisissant le code d'utilisateur mentionné ci-dessus et un mot de passe avant le commencement de l'assemblée. Le mot de passe pour l'assemblée en ligne est « **snc2021** ».

Actionnaires non inscrits (« propriétaires véritables »)

Si vos actions ordinaires figurent dans un relevé de compte qui vous a été transmis par un intermédiaire, vous êtes considéré comme un « actionnaire non inscrit » (ou un « propriétaire véritable »). Par exemple, vos actions ordinaires figurent dans un relevé de compte qui vous a été transmis par l'administrateur du régime d'actionnariat des employés de SNC-Lavalin (RAE), une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre institution financière. Veuillez consulter les instructions figurant sur votre formulaire d'instructions de vote distinct que vous recevrez ou avez déjà reçu de la part de votre prête-nom. Si vous voulez voter par scrutin en ligne à l'assemblée, inscrivez votre propre nom dans l'espace prévu à cet effet sur le formulaire d'instructions de vote reçu de votre prête-nom afin de vous nommer vous-même fondé de pouvoir et suivez les instructions fournies par votre prête-nom.

En outre, si vous vous êtes nommé vous-même fondé de pouvoir ou que vous avez nommé un tiers pour vous représenter à l'assemblée en ligne, **vous devez soumettre votre formulaire d'instructions de vote ET inscrire vous-même ou votre tiers fondé de pouvoir. L'inscription est une étape supplémentaire à réaliser après la remise de votre formulaire d'instructions de vote. À défaut d'inscription, vous ou votre tiers fondé de pouvoir ne recevrez pas de code d'utilisateur pour participer à l'assemblée en ligne.** Pour vous inscrire ou inscrire votre tiers fondé de pouvoir, vous DEVEZ vous rendre à www.computershare.com/SNC au plus tard à 11 h (heure de l'Est) le mercredi 12 mai 2021 et fournir à Computershare vos coordonnées ou celles de votre tiers fondé de pouvoir afin que celle-ci puisse vous envoyer ou envoyer à votre tiers fondé de pouvoir un code d'utilisateur par courriel après l'heure limite pour voter indiquée ci-dessous. Vous ou votre tiers fondé de pouvoir pourrez alors participer à l'assemblée en ligne en vous rendant à <https://web.lumiagm.com/439549909>, en cliquant sur « J'ai un identifiant » et en saisissant le code d'utilisateur mentionné ci-dessus et un mot de passe avant le commencement de l'assemblée. Le mot de passe pour l'assemblée en ligne est « **snc2021** ».

Heure limite

L'heure limite pour la réception du formulaire de procuration ou du formulaire d'instructions de vote dûment rempli ou pour voter par téléphone ou par Internet est 11 h (heure de l'Est) le mercredi 12 mai 2021.

QUESTIONS

Si vous êtes un actionnaire inscrit et que vous avez des questions concernant le présent avis, la procédure de notification et accès ou l'assemblée, veuillez communiquer avec Computershare par téléphone au 1-800-564-6253 (sans frais au Canada et aux États-Unis) entre 8 h 30 et 20 h (heure de l'Est) ou au 514-982-7555 (ligne directe internationale) ou en ligne au www.investorcentre.com/service. Si vous êtes un actionnaire non inscrit, veuillez communiquer avec Broadridge Investor Communication Solutions par téléphone au numéro sans frais 1-855-887-2244.

Les actionnaires inscrits et non inscrits peuvent également communiquer avec notre agent de sollicitation de procurations, Laurel Hill Advisory Group au 1-877-452-7184 (sans frais en Amérique du Nord), au 416-304-0211 (ligne directe internationale) ou par courriel à assistance@laurelhill.com.

Montréal (Québec), le 15 mars 2021

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La chef adjointe du contentieux et secrétaire corporative,
Andrée-Claude Bérubé (signé)